PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

Société des Grands Projets



A13 TUNNEL DE SAINT-CLOUD

Travaux de confortement

FERMETURE DANS LE SENS PARIS-PROVINCE

DU 16 NOVEMBRE 2026 AU 31 AOÛT 2027

DOSSIER DE PRESSE

Fermeture de l'autoroute A13 : les mesures d'accompagnement mises en place par l'État pour accompagner les territoires

SOMMAIRE

FERMETURE DE L'AUTOROUTE A13 : DES TRAVAUX INDISPENSABLES 03
UNE MESURE EXCEPTIONNELLE DE GRATUITÉ DE L'AUTOROUTE A14 04
PRIVILÉGIER LES TRANSPORTS EN COMMUN 05
ENCOURAGER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE 08
FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES USAGERS PENDANT LA PÉRIODE 09
PRÉSERVER LES ROUTES LOCALES 10
COORDONNER LES CHANTIERS 12
PROFITER DE LA FERMETURE POUR DES TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES 13
UN SUIVI RENFORCÉ 15
INFORMER AU PLUS PRÈS DU TERRAIN 15

Contacts presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris : pref-presse@paris.gouv.fr - 01 82 52 40 25

FERMETURE DE L'AUTOROUTE A13 : DES TRAVAUX INDISPENSABLES

Les travaux de confortement du tunnel de Saint-Cloud nécessitent la fermeture de l'autoroute A13 entre le boulevard périphérique et l'échangeur de Vaucresson, dans le sens Paris-province, du 16 novembre 2026 au matin au 31 août 2027. Le sens province-Paris restera ouvert à la circulation pendant cette période, à l'exception des deux mois de l'été 2027.

Ces travaux de confortement sont essentiels pour garantir la sécurité et la pérennité de cet ouvrage centenaire, construit selon des techniques anciennes. La réalisation de la ligne 15 Ouest du Grand Paris Express a conduit à anticiper ces travaux pour permettre le passage du tunnelier au cours de l'année 2027.

À la suite de l'annonce de cette fermeture en juillet dernier, la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire du réseau routier national francilien, a engagé, sous le pilotage du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, une démarche de dialogue avec les collectivités et les acteurs du territoire. Objectifs : expliquer les raisons et les enjeux de ces travaux, recueillir les préoccupations locales et identifier des solutions concrètes pour accompagner les habitants, les usagers et les acteurs économiques pendant la période de fermeture.



Entre fin juillet et novembre 2026, plus d'une centaine de réunions ont ainsi été organisées avec les départements, les intercommunalités, les communes, les gestionnaires de réseaux, Île-de-France Mobilités et les opérateurs de transport (RATP, SNCF, Transdev, Keolis, etc.). Les chambres de commerce et d'industrie, les fédérations nationales de transporteurs routiers, les entreprises locales ainsi que de nombreux services publics – notamment l'Éducation nationale, l'Agence régionale de santé, les services de secours et les forces de l'ordre – ont également été associés à cette démarche. À la demande du Ministre des Transports, cette mobilisation collective se poursuivra tout au long de la période de fermeture, afin de suivre l'évolution de la situation sur le terrain et d'adapter, si nécessaire, les mesures mises en place.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

UNE MESURE EXCEPTIONNELLE DE GRATUITÉ DE L'AUTOROUTE A14



L'autoroute A14 gratuite pendant toute la durée des travaux sur décision du Gouvernement

Afin d'offrir une alternative aux automobilistes et de faciliter le report du trafic pendant la fermeture de l'autoroute A13, le Gouvernement a décidé de rendre l'A14 gratuite sans abonnement. Cette mesure sera applicable aux véhicules légers et aux deux-roues motorisés (classes 1, 2 et 5) en semaine du lundi au vendredi dans le sens Paris-province du 16 novembre 2026 à juin 2027 puis s'appliquera dans les deux sens pendant l'été 2027.

Le week-end et les jours fériés, les trajets sur l'autoroute A14 restent payants. L'A14 est en péage en flux libre. Le paiement du péage se fait dans les 72h sur sanef.com.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

PRIVILÉGIER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Pendant la fermeture de l'A13, les usagers sont invités, dans la mesure du possible, à privilégier les transports en commun pour leurs déplacements. Plusieurs lignes ferroviaires desservant l'Ouest francilien, notamment les lignes L, N, J et U, et le RER C, ainsi que les réseaux de bus, constituent des alternatives à la voiture.

Pour que ces trajets se déroulent dans les meilleures conditions, Île-de-France Mobilités, les opérateurs de transport et les services de l'État ont mis en place plusieurs mesures pour adapter et fiabiliser l'offre de transports en commun afin d'accueillir le report des usagers de l'A13 vers le réseau de transport en commun francilien.

Renforcer les lignes de bus pour proposer davantage de solutions

Plusieurs adaptations sont prévues pour renforcer l'offre de bus, notamment sur les lignes qui empruntent habituellement les autoroutes A13 ou A14.

Les lignes de cars Express circulant sur l'A14 bénéficieront de cinq courses supplémentaires aux heures de pointe pour faciliter les déplacements depuis le Mantois et la vallée de la Seine vers La Défense :

- **Ligne 7820** : deux passages supplémentaires depuis Mantes ;
- **Ligne 7821** : deux passages supplémentaires depuis Les Mureaux ;
- **Ligne 7822** : un passage supplémentaire depuis Orgeval.



©IDFM | A.Bengalasse

ZOOM

La **ligne de bus 7815**, qui relie le parc de Saint-Cloud à la zone d'activité de Plaisir et dessert notamment les déplacements domicile-travail dans l'Ouest francilien, fera également l'objet d'un renforcement important. Aujourd'hui, cette ligne exploitée par Lacroix Savac emprunte l'A13. Pendant la fermeture, elle sera déviée par la RN118, où elle pourra emprunter une partie de la voie réservée aux bus, puis par l'A86 et la RN12.

Avec environ 1 000 voyageurs quotidiens en heure de pointe, cette ligne joue un rôle important pour les salariés qui rejoignent les zones d'activité de Plaisir et d'Élancourt. Pour maintenir la fréquence actuelle, avec un bus toutes les dix minutes, malgré un allongement du temps de parcours estimé à 20 minutes, cinq bus supplémentaires seront mobilisés sur la ligne.



Fiabiliser le réseau ferroviaire et mieux accompagner les voyageurs

L'offre ferroviaire à l'Ouest de Paris est dimensionnée pour accueillir des voyageurs supplémentaires issus du report de l'A13. Une attention particulière est également portée à la régularité des trains et à l'information des voyageurs afin de garantir la meilleure qualité de service possible pendant toute la durée de la fermeture. **Sur les lignes L et J, les difficultés sont désormais résolues. Île-de-France Mobilités et la SNCF ont confirmé un retour à la normale ainsi que des réserves de capacité suffisantes pour accueillir des voyageurs supplémentaires**.

Au cours des premières semaines de fermeture de l'A13, des équipes seront présentes dans les principales gares, notamment à Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines et La Défense, pour informer les voyageurs et faciliter la gestion des flux.

Des plans d'action sont également déployés sur les différentes lignes ferroviaires. Ils prévoient notamment une information voyageurs renforcée, une amélioration des conditions de départ des trains depuis le site de maintenance de Trappes, ainsi qu'un renforcement des moyens et des procédures de maintenance, avec des équipes pré-positionnées à certaines heures pour améliorer les délais d'intervention en cas de panne. La maintenance sera également renforcée sur les zones stratégiques du réseau, notamment les aiguillages, ainsi que sur les matériels roulants. Les incidents majeurs feront par ailleurs l'objet d'un suivi hebdomadaire afin d'identifier les difficultés récurrentes et d'y apporter des réponses.



Adapter les travaux ferroviaires pour préserver les déplacements

Un travail a été conjointement mené par Île-de-France Mobilités, les services de l'État et SNCF Réseau afin de limiter l'impact des chantiers ferroviaires sur les lignes desservant l'Ouest parisien pendant la fermeture de l'A13.

Afin de préserver des capacités maximales, il a notamment été choisi de ne maintenir que les chantiers prioritaires, indispensables à la sécurité et à l'amélioration de la régularité du réseau. Ces travaux ne débuteront pas avant 22h30 et seront accompagnés de bus de substitution. Les modalités de réalisation des travaux de la branche J6 (reliant Paris Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie via Conflans-Sainte-Honorine/Gisors), induisant des interruptions de trafic en début de soirée à partir de mi-mars 2027, font l'objet d'approfondissements par la SNCF.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

ENCOURAGER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE

Faciliter le stationnement aux abords des gares



Pour faciliter le recours aux transports en commun pendant la fermeture de l'A13, les usagers sont invités, lorsque cela est possible, à rejoindre les gares en voiture, à deux-roues ou à vélo, puis à poursuivre leur trajet en train, en bus ou en Car Express.

Des parkings relais sont disponibles à proximité de plusieurs gares du territoire. Les parkings relais labellisés par Île-de-France Mobilités offrent des services destinés à faciliter le quotidien des voyageurs : disponibilité des places, dispositifs de sécurité, vidéoprotection, points de recharge pour véhicules électriques et accès facilité grâce au passe Navigo.

Les abonnements Navigo annuels, Imagine R ou Navigo annuels Senior ouvrent droit à un accès gratuit aux parking relais labellisés. Aussi, les usagers peuvent souscrire un abonnement Navigo annuel qui pourra ensuite être suspendu ou arrêté.

Des stationnements vélo sont également proposés à proximité des gares avec des emplacements en libre accès (gratuits) et des parkings vélo fermés et sécurisés (gratuits pour les porteurs d'abonnements Navigo annuels).

Décaler ses horaires ou privilégier le télétravail lorsque c'est possible

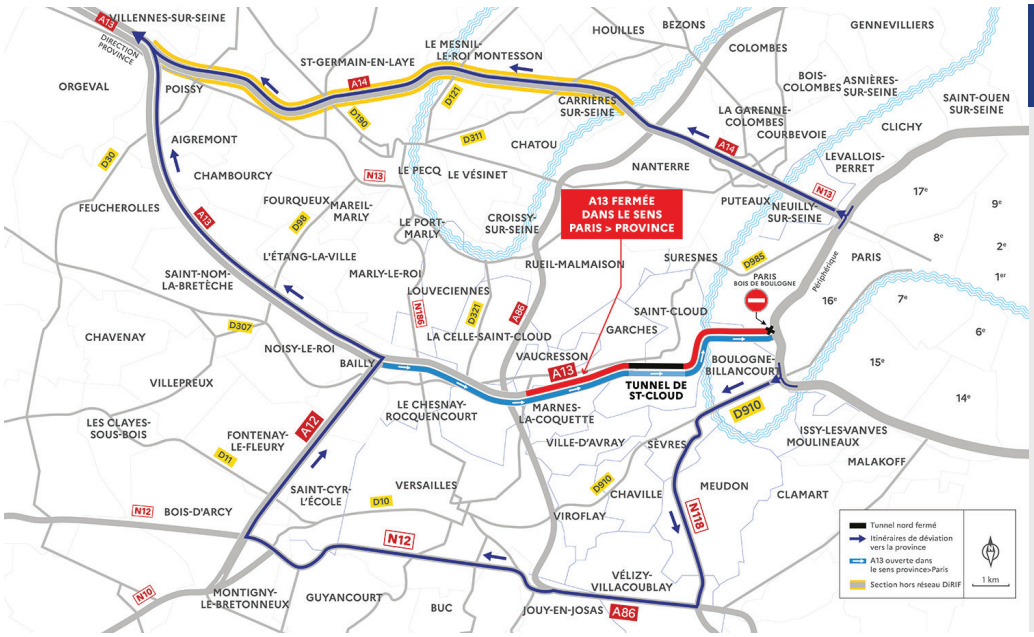
Pour limiter les embouteillages, notamment aux heures de pointe du soir, les usagers sont également invités, lorsque leur activité le permet, à adapter leurs horaires de déplacement ou à recourir au télétravail. Une démarche de sensibilisation a été engagée auprès des acteurs économiques du territoire. Menée en lien avec les collectivités, les chambres consulaires, les organisations professionnelles et certaines entreprises locales, elle vise à encourager les solutions qui peuvent contribuer à réduire les déplacements aux heures les plus chargées.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES USAGERS PENDANT LA PÉRIODE

Favoriser les itinéraires de déviation

Pour accompagner la fermeture de l'A13, deux itinéraires de déviation sont proposés sur le réseau routier national francilien : au Nord, par la RN13 puis l'A14, et au Sud, par la RD910 puis la RN118. L'objectif est de répartir la circulation entre plusieurs axes afin de limiter les risques de saturation. Des temps de parcours plus longs sont néanmoins à prévoir, en particulier aux heures de pointe du soir.



ANTICIPEZ VOS DÉPLACEMENTS

SYTADIN

Toute l'information en temps réel sur le trafic routier

Covoit IDFM, l'application officielle pour covoiturer en Île-de-France

Des aménagements pour fluidifier la circulation

Des mesures spécifiques de gestion du trafic seront mises en œuvre en coordination avec les gestionnaires concernés. Les feux de circulation seront adaptés sur la RN13 et la RD910, afin d'améliorer la fluidité du trafic. Deux échangeurs vont également faire l'objet d'aménagements ciblés. À proximité de Vélizy-Villacoublay, au niveau de la jonction entre la RN118 et l'A86, les croisements de flux seront sécurisés. À la jonction entre l'A12 et l'A13, la priorité de l'A12 vis-à-vis de l'A13 sera renforcée en lui affectant une voie.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

PRÉSERVER LES ROUTES LOCALES

Pour éviter que la fermeture de l'A13 n'entraîne un report excessif de circulation dans les rues des communes situées à proximité, des mesures spécifiques seront mises en place à l'échelle locale et régionale.

Une zone à trafic restreint pour préserver les routes locales

Pendant toute la durée des travaux, une zone à trafic restreint temporaire sera instaurée par arrêté préfectoral. À l'intérieur de ce périmètre, le trafic de transit sera interdit, sauf sur certains axes identifiés. Les véhicules, dont le point de départ ou la destination se situe dans la zone, pourront continuer à y circuler.

Cette mesure vise à limiter le passage des véhicules qui traversent le secteur sans s'y arrêter, y compris les poids lourds, et à éviter que les applications de navigation, telles que Waze, ne dirigent les automobilistes vers des itinéraires secondaires pour contourner les difficultés de circulation sur le réseau principal. Elle ne vise donc pas à restreindre les déplacements des habitants, des visiteurs ou des professionnels qui se rendent dans les communes concernées.

Définie en concertation avec les collectivités, la zone couvrira les communes de Boulogne-Billancourt, Saint-Cloud, La Celle-Saint-Cloud, Sèvres, Ville-d'Avray, Garches, Vaucresson, Marnes-la-Coquette et Meudon.



©Sylvain CAMBON

Un itinéraire de contournement obligatoire pour les poids lourds en transit

En complément, une mesure de restriction du transit des poids lourds sera appliquée à l'échelle régionale pendant toute la durée de la fermeture de l'A13. Les véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 tonnes devront traverser l'Île-de-France par l'Est en empruntant la Francilienne, conformément à un arrêté interpréfectoral.



ZOOM

UNE VIGILANCE RENFORCÉE POUR LA SÉCURITÉ ET L'ACCÈS AUX SECOURS

Faciliter l'intervention des secours

L'accès aux établissements de santé et les conditions d'intervention des services de secours ont été étudiés en priorité avec l'Agence régionale de santé (ARS), dès l'annonce de la fermeture de l'autoroute. Des moyens supplémentaires sont prévus pour tenir compte des nouvelles conditions de circulation, notamment le renforcement des moyens héliportés et la mobilisation de véhicules adaptés pour faciliter les interventions dans le trafic, en particulier pour le SAMU des Hauts-de-Seine.

Accompagner la circulation et renforcer la vigilance sur les routes

Au démarrage de la fermeture, une vigilance particulière sera assurée en lien avec la Police nationale afin d'accompagner les usagers, de faciliter la mise en place des nouvelles conditions de circulation et de sécuriser les itinéraires locaux.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

COORDONNER LES CHANTIERS

Pour limiter les difficultés supplémentaires, la DiRIF a travaillé avec les autres gestionnaires de voirie afin de coordonner les chantiers et de préserver autant que possible les itinéraires de déviation. Sur le réseau routier national, seuls les travaux indispensables à la sécurité des usagers sont maintenus, notamment les opérations réglementaires d'entretien des tunnels, qui nécessitent des fermetures nocturnes.

Les conseils départementaux ont également décidé de reporter plusieurs chantiers susceptibles de perturber les itinéraires de déviation, notamment le réaménagement des abords du pont de Suresnes et les projets d'aménagements cyclables sur la RD7 et la RD57. Dans les Hauts-de-Seine, deux autres opérations ont été reportées à la demande de l'État : les travaux d'aménagement de la place de la Manufacture, afin de maintenir l'accès à la RN118 dans la meilleure configuration possible, ainsi que les travaux de RTE et l'aménagement d'une voie cyclable sur le pont de Neuilly-sur-Seine.

ZOOM

MAINTENIR LES FRANCHISSEMENTS AUTOUR DE VAUCRESSON

Le pont de Vaucresson restera ouvert pendant la fermeture de l'A13

Actuellement réduit à une voie dans chaque sens et soumis à des restrictions de circulation pour les poids lourds, le pont de Vaucresson restera ouvert pendant toute la durée de la fermeture de l'A13. Sa démolition est prévue à la fin de l'année 2027 ou au début de l'année 2028 sous la maîtrise d'ouvrage du Département des Hauts-de-Seine.

Une traversée supplémentaire grâce à la passerelle du Butard

Pour faciliter les déplacements pendant cette période, la passerelle du Butard, située entre Vaucresson et Versailles, sera ouverte temporairement aux véhicules légers dans le sens Nord-Sud d'ici la fin de l'année 2026. Cette possibilité de franchissement devrait être maintenue pendant les travaux du pont de Vaucresson. À l'issue de cette période, la passerelle retrouvera sa vocation initiale, dédiée aux mobilités actives, notamment aux piétons et aux cyclistes.



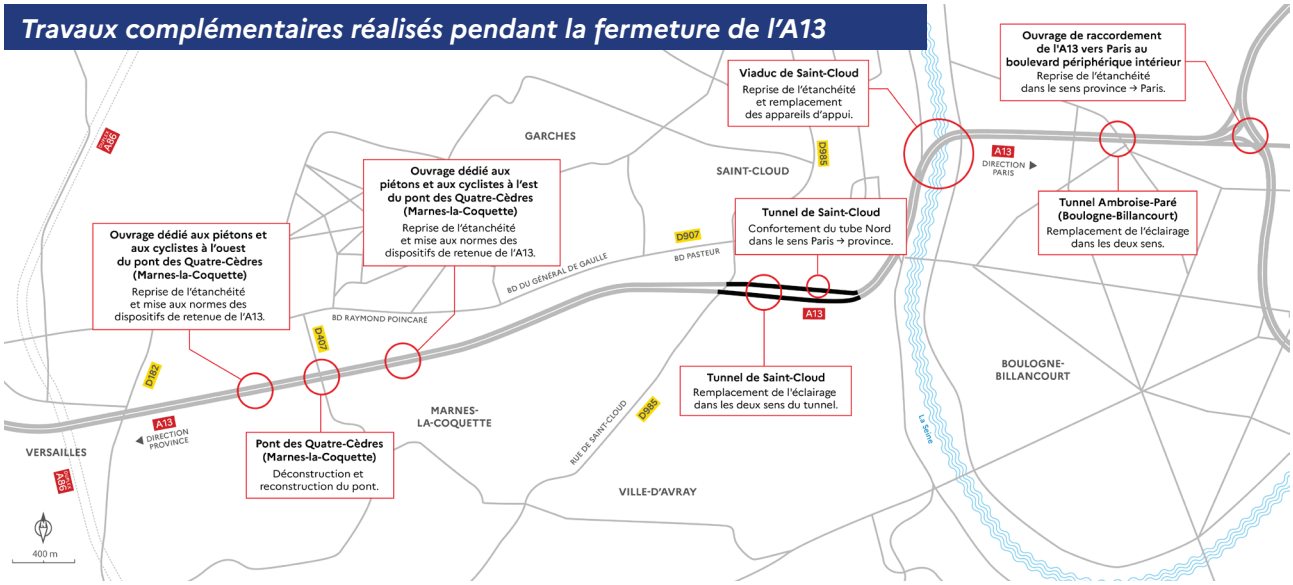
© 78Actu | F.Cocolin

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

PROFITER DE LA FERMETURE POUR DES TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES

La fermeture exceptionnelle de l'A13 constitue une occasion de réaliser, sur une même période, plusieurs opérations importantes de rénovation ou de régénération d'ouvrages de l'autoroute. Construits dans les années 1930, plusieurs de ces ouvrages présentent aujourd'hui un état de dégradation important et nécessitent des travaux. La réalisation coordonnée de ces interventions permettra de limiter le risque de nouvelles perturbations futures liées à des chantiers successifs sur cet axe au cours des prochaines années.

Travaux complémentaires réalisés pendant la fermeture de l'A13





ATTENTION !

L'autoroute fermée reste une zone de chantier dangereuse : pour la sécurité de tous, elle est strictement interdite au public, y compris à pied ou à vélo.

©DIRIF | A.QUASMI

ZOOM

LA RÉHABILITATION DU PONT DES 4 CÈDRES ET LA FERMETURE DE LA RUE YVES CARIOU À MARNES-LA-COQUETTE



©Le Parisien | H.Delaire

L'autoroute A13 enjambe la route départementale 407, dite rue Yves Cariou, à Marnes-la-Coquette grâce à un pont construit en 1936, qui supporte huit voies de circulation et jusqu'à 160 000 véhicules par jour. Cet ouvrage vieillissant, qui présente des dégradations avancées, accentuées par plusieurs chocs récents avec des poids lourds, doit être remplacé à court terme.

Le remplacement de cet ouvrage nécessite simultanément les fermetures de l'A13 et de la rue Yves Cariou. Le pont sera ainsi entièrement démoli et reconstruit. La rue Yves Cariou sera, quant à elle, fermée aux voitures, aux piétons et aux cyclistes pendant toute la durée de la fermeture, du 16 novembre 2026 au 31 août 2027.

La fermeture de cet axe central, qui relie les parties Nord et Sud de la commune de Marnes-la-Coquette, aura un impact important sur les habitudes de déplacement des Marnois. Les usagers devront emprunter les itinéraires alternatifs prévus, par l'Est (RD182), par l'Ouest (RD985) ou par le Domaine national de Saint-Cloud.

Les usages spécifiques ont fait l'objet d'une attention particulière pour garantir le maintien du ramassage scolaire en début et en fin de journée (y compris à la pause méridienne), ainsi que les déplacements liés aux établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

La ligne 426, qui relie la gare de La Celle-Saint-Cloud au pont de Sèvres, sera déviée par l'allée de la Porte-Verte, la gare de Garches-Marnes-la-Coquette et le boulevard Raymond-Poincaré. Un renfort de bus permettra de garantir le rabattement des arrêts actuels du sud de la commune de Marnes-la-Coquette vers la ligne 426 déviée.

UN SUIVI RENFORCÉ

La fermeture de l'A13 va fortement modifier les habitudes de déplacement. Les premiers jours et les premières semaines pourront être particulièrement délicats, le temps que chacun s'adapte à de nouveaux itinéraires ou à d'autres modes de transport. Pour accompagner les usagers durant cette période, un dispositif d'observation renforcé sera déployé à l'échelle du territoire. Il permettra de suivre l'évolution des conditions de circulation, aussi bien sur le réseau routier que dans les transports en commun et de repérer rapidement les éventuelles difficultés rencontrées. Les observations recueillies permettront d'ajuster, si nécessaire, les mesures mises en place afin de faciliter les déplacements et d'accompagner au mieux les habitants dans cette période de changement.

INFORMER AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Pour informer les habitants et répondre à leurs questions, au-delà des réunions tenues avec les collectivités, dix réunions publiques auront été organisées entre octobre et novembre à Garches, Ville-d'Avray, Le Chesnay-Rocquencourt, Vaucresson, La Celle-Saint-Cloud, Saint-Cloud, Versailles, Marnes-la-Coquette, Chaville et Sèvres.


©St-Cloud - C. Pignol

Plusieurs outils sont également mis à disposition pour s'informer et relayer les informations :

- Un **kit de communication** est accessible sur le site Internet de la DiRIF pour permettre aux collectivités et aux acteurs du territoire de partager les informations auprès de leurs publics. Une **foire aux questions (FAQ)** est également disponible pour retrouver les réponses aux principales interrogations.
- Des messages dédiés sont diffusés sur les **panneaux à messages variables (PMV)** et sur le service **Sytadin**. Des panneaux d'information sont installés, en complément, sur le réseau routier national.

Une question ? Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :
TravauxtunneldesaintcloudA13.dirif@developpement-durable.gouv.fr

A13
TUNNEL DE SAINT-CLOUD
Travaux de confortement

Conception : Christophe Lambletin - Parimage - Photo de couverture : ©DiRIF | Pierre-Baptiste Delpuech

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)
15-17 rue Olof Palme, 94046 CRETEIL cedex

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Certificat N°A 1607-9001
Dépôt légal : Novembre 2026
ISBN : 978-2-11-186474-0